

Pénurie
Evaluations

ANALYSE

Devoirs

Partenariats

FAPEO

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

LA CITOYENNETÉ MONDIALE AU CŒUR DE L'ÉCOLE

Sarah Goffin

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Avenue du Onze Novembre, 57
1040 Bruxelles

Tel. : 02/527.25.75 Fax : 02/527.25.70

E-mail : secretariat@fapeo.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

RÉSUMÉ

« Éducation au Développement » (ED), « Éducation à la Citoyenneté Mondiale » (ECM) ou encore « sensibilisation à la solidarité Nord-Sud »... autant d'expressions obscures auxquelles sont confrontés les élèves de primaire et de secondaire, souvent sollicités par des ONG ou par leurs professeurs. Mais que se cache-t-il réellement derrière ces concepts ?

C'est ce que nous allons chercher à identifier au cours de cette analyse : définir les concepts, décortiquer ce qui se passe en classe, comment, par qui et pourquoi.

La question sera abordée sous divers angles et points de vue : celui des enseignants, des élèves et des intervenants extérieurs.

MOTS-CLEFS

Education, citoyenneté, développement, solidarité, école, voyage d'immersion, sensibilisation.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
L'éducation au développement.....	3
Quelques repères théoriques	3
Définitions	3
Public-cible	3
Valeurs	4
Et en pratique... ..	4
Pourquoi à l'école ?	5
Une responsabilité légitime.....	5
L'école : un vivier pour le changement	5
Et les enseignants dans tout ça ?	6
Une expertise reconnue	6
Les freins rencontrés	7
Qu'en est-il pour les élèves ?.....	7
Une approche utilitariste ?	8
Le voyage de formation.....	8
Move for Africa.....	8
Un voyage pour quel objectif ?.....	9
Les élèves = bénévoles ?	9
Un voyage humanitaire ou un projet de développement ?.....	9
L'objectif du voyage de formation	10
Et les parents dans tout ça?	10
Conclusion.....	11
Bibliographie.....	12

INTRODUCTION

Régulièrement, ONG, enseignants et directions travaillent main dans la main pour des projets qui se tiennent dans le cadre scolaire. Iles de Paix, Oxfam Magasins du Monde, le CNCN-11.11.11 et bien d'autres ONG et associations proposent régulièrement aux enseignants et directions de venir présenter une activité de sensibilisation à la solidarité Nord-Sud aux élèves, pour une ou plusieurs heures de cours, pour une après-midi ou une journée entière. Ces ONG, à travers différents types de projets proposés aux écoles font ce que l'on appelle de l'« Éducation au Développement » (ED), elle-même incluse dans ce que l'on appelle, de manière plus large, l'« Éducation à la Citoyenneté Mondiale » (ECM).

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

Quelques repères théoriques

Définitions

Selon la définition de la Coopération Belge au Développement, l'éducation au développement, appelée affectueusement « ED » dans le milieu, est « *une des composantes de l'éducation à la citoyenneté mondiale dont l'objectif général est de concourir à un monde plus juste et solidaire empreint des valeurs démocratiques [...] (et dont la spécificité (est) de mettre en exergue les relations Nord/Sud* ». L'éducation à la citoyenneté mondiale est définie comme une « *éducation holistique qui ouvre les yeux des individus aux réalités du monde et les incite à œuvrer pour davantage de justice, d'équité et de droits humains pour tous* »¹.

Eduquer au développement ou à la citoyenneté mondiale, c'est amener à connaître et surtout à comprendre son « environnement pertinent », c'est-à-dire, à l'heure actuelle, le monde. C'est faire prendre conscience que celui-ci est un système, un nœud d'interdépendances, notamment entre les pays du Nord et ceux du Sud, dans lequel nos actes ici ont des conséquences ailleurs.

Il existe diverses formes d'actions en ED : sensibilisation, conscientisation, plaidoyer, mobilisation, recherche/action. Nous nous attacherons exclusivement ici à celles qui se réalisent dans le cadre scolaire.

Public-cible

Toujours selon les définitions et concepts de la Coopération Belge au Développement, « *toutes les personnes résidant en Belgique constituent la cible des actions menées en éducation au développement par l'ensemble des acteurs de ce domaine [...] (et tout) groupe cible des interventions (est considéré) comme acteur du changement social* ». De nouveau, nous nous attacherons dans cette analyse aux activités ayant comme public-cible un public scolaire.

¹ Conseil de l'Europe, *Guide pratique sur l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale*, 2011.

Valeurs

En éducation au développement, on défend des valeurs dans un objectif de changement social. Le processus et le projet de société défendu par chaque ONG/association lui sont propres, mettant l'accent sur l'une ou l'autre thématique et/ou valeur. Cependant, certaines valeurs sont communément défendues par l'ensemble des acteurs de l'éducation au développement :

JUSTICE ÉQUITÉ ÉGALITÉ	La justice, l'équité et l'égalité cherchent à identifier et à décoder les stéréotypes et les préjugés afin de lutter pour l'égalité contre toutes formes d'exclusion pour des raisons de sexe, d'ethnie, de classe sociale, de religion ou d'origine géographique.
SOLIDARITÉ	La solidarité est une attitude consciente qui suppose l'intention d'appuyer activement des sociétés, organisations ou personnes qui sont confrontées à des situations problématiques ou injustes. C'est aussi une responsabilité mutuelle entre les membres d'un groupe, fondée sur le contrat et/ou une communauté d'intérêts.
COOPÉRATION	La coopération est l'action de participer à une œuvre commune. C'est unir des énergies à travers une action dans laquelle chaque partie contribue par ses compétences et moyens à un but commun. L'apprentissage coopératif permet d'expérimenter le respect mutuel, l'ouverture à soi et aux autres, l'engagement et la solidarité. Il s'agit d'apprendre à coopérer et coopérer pour apprendre.
PARTICIPATION	La participation s'inscrit dans une démarche d'apprentissage et se fonde dans une pratique. Défendre la participation, c'est reconnaître le droit à chacun de contribuer à la définition d'un futur commun à tous les niveaux - politique, social, culturel, etc - et d'assumer la responsabilité qui nous incombe en tant qu'agent social impliqué dans la vie de la cité.

Extrait de : ACODEV, *Orientations stratégiques ONG sur l'éducation au développement. 2012-2022, Bruxelles, 2012.*

Et en pratique...

On distingue principalement trois sortes d'activités proposées par les ONG et associations en milieu scolaire.

- Les supports ou jeux pédagogiques : l'offre en supports et jeux pédagogiques est importante. Ils sont conçus et proposés par les associations dans le but d'outiller suffisamment les enseignants sur un sujet afin qu'ils puissent les utiliser de façon autonome. Vingt et une ONG belges se sont rassemblées pour produire un catalogue qui reprend de manière exhaustive leur offre concernant le monde scolaire².
- Les activités ponctuelles de sensibilisation : une personne de l'association vient passer une heure, une matinée, éventuellement une journée, avec un groupe pour aborder une thématique. Ces sessions d'animation peuvent prendre la forme d'un exposé, d'un film avec débat, d'un jeu ...
- Les projets à long terme : le corps enseignant, les élèves et l'association travaillent en collaboration pour mettre sur pied un projet qui sera mené à plus long terme. Ces

² Iles de Paix, *La solidarité internationale en classe*, 2012.

projets peuvent aboutir à un voyage, appelé voyage de formation ou d’immersion, pour partir à la rencontre d’un environnement inconnu ou mal connu qui aura été abordé au cours du projet. Nous reviendrons sur ces voyages en abordant un exemple particulier dans la seconde partie de notre analyse.

Les activités ponctuelles, tout comme les projets à plus long terme et les outils pédagogiques, peuvent aborder un large éventail de thématiques. Chaque ONG a son cheval de bataille et ses spécificités, et se sert de son expertise dans son domaine pour proposer des outils d’éducation au développement pertinents qui y sont liés. Par exemple, Oxfam-Solidarité pour le commerce équitable et la consommation responsable, la Croix-Rouge pour l’asile et les migrations, SOS Faim ou Iles de Paix pour la souveraineté alimentaire³, etc.

Pourquoi à l’école ?

Pour au moins deux raisons simples :

Une responsabilité légitime

La première raison est que, depuis un petit temps, la mission de l’école n’est plus uniquement envisagée en termes d’accumulation de savoirs. Le Décret « Missions » de 1997 définissant les missions prioritaires de l’enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles inclut notamment dans les missions de l’école de « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d’une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ».⁴

Dix ans plus tard, en 2007, la FWB adopte le Décret « Renforcement citoyen » qui vise à introduire l’éducation à la citoyenneté dans les écoles, notamment en imposant d’organiser « des activités interdisciplinaires s’inscrivant dans une perspective d’éducation à la citoyenneté »⁵. Ces deux décrets légitiment tout à fait les activités proposées par les ONG.

L’école : un vivier pour le changement

La deuxième raison est qu’actuellement, quoiqu’on puisse en dire, tout n’est pas rose sur notre petite planète. L’état de la situation concernant toute une série de thématiques, et en particulier celles chères à la société civile, est préoccupante. On peut évoquer entre autres : les violations des droits humains, le changement climatique, les discriminations (sur base du sexe, de l’origine, etc.), les conflits armés... Et plus proches de nous : la pauvreté, les problématiques liées à l’emploi, les crises financières, la surconsommation...

³ La souveraineté alimentaire est le droit d’une population ou d’un pays à définir par lui-même sa politique agricole et alimentaire (Via Campesina, 1996).

⁴ Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Décret « Missions », 1997.

⁵ Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Décret « Renforcement citoyenneté », 2007.

Bref, la société civile mène de nombreux combats pour changer durablement les choses, ici et ailleurs, et son plus grand espoir pour le futur sont les adultes de demain. Voilà pourquoi ce sont les jeunes d'aujourd'hui qu'elle cherche à toucher, dont elle cherche à « changer les valeurs et les attitudes en vue d'un monde plus juste »⁶. Les écoles ont donc un potentiel énorme pour changer les mentalités et les attitudes dans le futur.

Et les enseignants dans tout ça ?

L'intégration de l'éducation au développement dans les matières scolaires se fait traditionnellement dans les matières propres aux sciences humaines comme l'histoire, la géographie, les sciences sociales et ce, la plupart du temps à l'initiative du seul professeur. En Europe, quelques pays ont reconnu (mais pas identifié comme telle) l'éducation au développement comme une matière à part entière. C'est notamment le cas de l'Irlande qui a institué un cours de « Justice sociale ».

Une expertise reconnue

Selon l'étude récente d'Acoddev⁷ sur la solidarité à l'école⁸, 96% des enseignants interrogés considèrent qu'une éducation à la solidarité mondiale a sa place à l'école. Selon eux, les élèves ont une connaissance de la nature des relations entre les pays du Nord et les pays du Sud qui reste vague. Ils savent que des inégalités existent mais leur compréhension demeure très lacunaire : les causes et les mécanismes leur échappent et ils ont des difficultés à se représenter un environnement de vie différent du leur. Cependant, les élèves montrent un grand intérêt pour ces thématiques, surtout lorsqu'elles sont abordées dans le cadre d'un projet de solidarité⁹.

Toujours selon cette étude et malgré la vaste offre d'outils pédagogiques existante en Belgique, l'intervention directe des ONG reste le premier choix d'un enseignant lorsqu'il veut aborder les relations Nord-Sud dans sa classe, notamment parce que les ONG sont reconnues pour leur expertise dans leur domaine de compétence (par exemple, le commerce équitable pour Oxfam-Magasins du Monde) et les enseignants reconnaissent la qualité de leur travail (les « feedbacks » après intervention sont très majoritairement positifs)¹⁰.

⁶ ACODEV, *Guide pour un processus de qualité en éducation au développement*, 2013.

⁷ ACODEV est la fédération belge francophone et germanophone des associations de coopération au développement. Elle comprend 76 ONG membres.

⁸ Dont les conclusions ont été présentée le 15 mars 2013, lors de la matinée « ED et monde scolaire ».

⁹ POLLET I. & AARNOUDSE R., *Base de soutien en faveur de la coopération au développement parmi les jeunes*, 2010.

¹⁰ Selon les conclusions de l'étude présenté par ACODEV présentée le 15 mars 2013, lors de la matinée « ED et monde scolaire ».

Les freins rencontrés

Malgré toute la motivation et la bonne volonté dont ils font preuve, il arrive aux enseignants de rencontrer certains obstacles lorsqu'ils souhaitent mettre en œuvre ce type d'enseignement par eux-mêmes, raison qui peut les pousser à faire appel aux acteurs de l'ED plutôt qu'à se lancer dans l'aventure de manière autonome.

Un rapport publié dans le cadre du projet DEEEP (Developing European's Engagement for the Eradication of global Poverty)¹¹ épingle le fait que, dans la majorité des pays européens, les sujets relatifs à l'éducation au développement sont considérés comme « interdisciplinaires et transversaux », et permettraient d'inclure une dimension globale tout au long du programme scolaire. Dans cette perspective, l'intégration des matières est un frein encore plus important et difficilement assumé par les enseignants.¹² Parallèlement à cela, rares sont les professeurs qui se sentent suffisamment outillés pour aborder une des thématiques propre à l'éducation à la solidarité mondiale.

Lorsqu'elle ne fait pas partie intégrante du projet d'établissement, l'éducation à la citoyenneté mondiale est un investissement personnel important pour les enseignants car elle vient s'ajouter au programme officiel. Le temps passé à la préparation est donc une contrainte importante, tout comme l'isolement ressenti par certains au sein du corps professoral¹³.

Qu'en est-il pour les élèves ?

Une étude réalisée en 2010¹⁴ a analysé les connaissances et attitudes des jeunes concernant la coopération au développement, mais également concernant les activités d'éducation au développement à l'école. Il s'avère qu'une majorité des jeunes font, ou ont fait, l'expérience de telles activités dans le cadre scolaire, et ceci selon différentes modalités : « semaine de l'équitable » à l'école, petit déjeuner Oxfam, jeux pédagogiques dans le cadre des cours, étude de cas concrets intégrés dans la matière de différents cours (à l'initiative des professeurs), jusqu'au voyage d'immersion.¹⁵

Les élèves soulèvent dans cette étude qu'ils y trouvent de l'intérêt à condition que ce ne soit pas trop répétitif et que les thématiques soient variées, notamment en invitant des personnes-relais dans les cours qui s'y prêtent. Certains groupes ont également soulevé qu'il est important de ne pas montrer les situations et les problématique de manière uniquement négatives ou bien moralisatrices afin que les activités soient bien accueillies.

¹¹ DAVIS P., COUPEZ C., *Synthèse du rapport sur le statut de l'Education au développement dans le secteur de l'éducation formelle et dans les programmes scolaires des pays de l'Union Européenne*, 2007.

¹² ITECO, *L'éducation au développement dans les programmes scolaires en Europe*, 2010.

¹³ Toujours selon les conclusions de l'étude présentée par ACODEV le 15 mars 2013, lors de la matinée « ED et monde scolaire ».

¹⁴ POLLET I. & AARNOUDSE R., *Base de soutien en faveur de la coopération au développement parmi les jeunes*, op. cit.

¹⁵ *Idem*.

Une approche utilitariste ?

On reproche parfois aux ONG et associations qui se rendent dans les écoles d'instrumentaliser (d'une certaine manière) les élèves. Est-ce que ces activités ne posent pas parfois question en termes d'éthique ?

Nous avons posé la question à Laurent Deutsch, responsable de l'unité « Education au développement » de l'ONG Iles de Paix et sa réponse est simple. Selon lui, il y a forcément une forme d'instrumentalisation des jeunes, cependant celle-ci se pratique au profit d'un projet de société et non au profit de l'association elle-même : « Chez Iles de Paix, on sensibilise à une cause et à des valeurs, et non à une solution unique que nous serions les seuls à proposer ». Dans cette perspective, « tous les contacts des ONG sont inmanquablement intéressés parce qu'elles ont un projet et veulent y associer le plus grand nombre. Donc, forcément, quand elles vont voir une école, c'est parce qu'elles sont intéressées par le fait de partager leurs préoccupations, par leur volonté de voir se développer une information pertinente et le sens critique. Elles sont donc intéressées, mais pour leur cause, pas pour leur notoriété ou l'argent »¹⁶.

Par ailleurs, il arrive que le sentiment d'instrumentalisation se vive dans l'autre sens. En effet, ce sont parfois les ONG et les acteurs en éducation au développement qui ont le sentiment d'être utilisés : leur démarche éducative devenant parfois une démarche purement occupationnelle pour certains enseignants ou certaines directions.

LE VOYAGE DE FORMATION

Move for Africa¹⁷

Sans doute en avez-vous entendu parler : durant ces dernières vacances de Pâques, huit classes d'élèves du secondaire supérieur, c'est-à-dire une centaine d'élèves, sont partis en « séjour d'immersion » en Afrique dans le cadre de l'opération « Move For Africa » organisée par la Libre Belgique et soutenue par le ministère de l'enseignement.

L'objectif poursuivi par la Libre Belgique avec ce projet est « avant tout sensibiliser un maximum de jeunes de tous horizons et de toutes origines aux problématiques de la coopération au développement, des relations Nord-Sud et de l'interculturalité. Nous visons à leur faire prendre davantage conscience de leur responsabilité d'acteur citoyen du monde, de

¹⁶ Entretien avec Monsieur Laurent Deutsch, responsable de l'unité Education au développement et Campagne chez Iles de Paix, lundi 10/06/2013.

¹⁷ La Libre Belgique, *Move For Africa : à propos*.

leurs capacités à « contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures », comme le stipule le « Décret Missions »¹⁸.

Un voyage pour quel objectif ?

Les élèves = bénévoles ?

Nous touchons ici à une première nuance importante. Les chantiers ou séjours internationaux pour jeunes « volontaires » pullulent. Il s'agit, dans ce cas, de partir à l'étranger dans le cadre d'un projet bien spécifique et d'y donner son temps et ses bras : conservation de la faune/de la flore, travail social, projet éducatif ou artistique, projet de reboisement, sensibilisation au respect de l'environnement, etc.

Les voyages de formations, tels qu'envisagés par l'éducation au développement, se différencient de cette posture. En effet, l'objectif du voyage de formation, c'est avant tout de former les élèves, de leur permettre de prendre conscience et de comprendre leur environnement. Or, nous vivons à dans un monde de plus en plus globalisé qui se dessine à grande échelle comme un système dans lequel nos actions ont des impacts.

Un voyage humanitaire ou un projet de développement ?

Lorsque l'on n'a pas eu l'opportunité de côtoyer des acteurs actifs dans les secteurs de l'humanitaire ou de la coopération au développement, on a très souvent tendance à confondre humanitaire et développement. Pour éclairer la nuance en deux mots, nous dirons que :

- L'aide humanitaire se positionne dans un contexte d'urgence, suite à une crise, pour parer aux problèmes de survie rencontrés par la population. L'aide humanitaire est envisagée généralement à court ou moyen terme (selon la durée de cette crise) et peut-être suivie par un travail en période de post-crise ou bien de réhabilitation. L'aide humanitaire se présente comme : aide médicale urgente, aide à la reconstruction, apport de nourriture, distribution de vêtements, etc.
- Un projet de développement est développé pour agir sur un contexte socio-économique en vue d'en réduire les inégalités, en travaillant en particulier sur certains aspects : éducation, santé, économie locale, aux droits de l'homme, bonne gouvernance, participation etc. Les projets de développement s'inscrivent dans le moyen ou long terme.

Les deux concepts sont donc complémentaires. Cependant, ils ne concernent pas réellement les élèves. En effet, l'objectif du voyage de formation ou du « voyage découverte » proposé aux élèves n'est ni humanitaire, ni de développement.

¹⁸ Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Décret « Missions », *op.cit.*

L'objectif du voyage de formation

L'objectif poursuivi par les acteurs en éducation au développement, c'est de permettre aux jeunes d'appréhender la vie sur place et de rencontrer des jeunes du même âge, ce qui va permettre aux élèves de prendre conscience de l'existence d'une « autre humanité ». Cette prise de conscience va se réaliser au travers de la découverte d'une culture différente, mais également au nom d'un sentiment d'appartenance, d'une identification à l'Autre, tous deux issus de la rencontre des aspirations communes que l'on peut avoir à quinze ans. C'est ce qui permettra aux jeunes de ressentir les différences culturelles qu'ils seront amenés à découvrir comme les modalités différentes d'une même humanité.

Mais tant qu'à être sur place, on ne donnerait pas un coup de main quand même ? Cela se fait. Chez Iles de Paix, par contre, on part du principe que pour réellement découvrir, il faut se départir de ses à priori, il faut « faire le deuil d'une démarche humanitaire » et un peu paternaliste. On estime que si il est demandé aux jeunes d'apporter une aide physique, ils ne vont voir que ça et cela va biaiser leur approche personnelle. L'Afrique n'a pas besoin de bras, elle a suffisamment de main d'œuvre non qualifiée. On propose aux jeunes « une démarche critique responsable » en les amenant à construire leur estime de soi en assumant qu'il est légitime d'aller à la rencontre de l'Autre : c'est un gros travail de préparation préalable¹⁹.

Et les parents dans tout ça?

Il est vrai que souvent, les parents ne sont pas partie prenante du projet lorsqu'un projet de « voyage formation » est mis en place à l'école. L'adhésion de la direction est primordiale, la participation des professeurs incontournable, sans parler de celle des élèves ! Mais les parents, comment participent-ils ? Uniquement par leur soutien financier ? Ou seulement par leur présence à la traditionnelle « réunion d'information » uniquement destinée à les rassurer ?

Nous voulions poser la question à Laurent Deutsch mais il ne nous en a pas laissé le temps. Tout à coup, il est devenu pensif « tiens, c'est vrai qu'à part la réunion d'information, on ne fait rien avec les parents, ils ne participent pas... c'est vraiment à réfléchir pour le futur » !
Affaire à suivre, donc !

¹⁹ Entretien avec Monsieur Laurent Deutsch, *op. cit.*

CONCLUSION

Comme nous avons pu le constater, lorsqu'elles sont menées conformément aux principes de l'ED, les activités proposées aux enfants et adolescents par les ONG dans le cadre scolaire ne peuvent leur être que bénéfiques.

Nous l'avons vu : l'initiative d'un professeur impliqué qui intégrera la thématique choisie à sa matière aboutit souvent à un intérêt de la part des élèves. Bien entendu, afin que cette thématique transversale soit abordée dans les meilleures conditions pour les élèves, il y a tout intérêt à ce que ces enseignants motivés à intégrer une sensibilisation à la citoyenneté mondiale à leur matière soient soutenus : par leur direction, par un projet d'établissement, par un projet de classe ou de groupe, par leurs collègues et évidemment par leurs élèves et les parents de ceux-ci.

Ceci dit, le soutien des parents ne doit surtout pas être à sens unique ! Et nous voyons trois bonnes raisons pour inviter les ONG à proposer aux parents des élèves qui le souhaitent d'intégrer davantage leurs projets. D'une part, l'ouverture des projets aux parents assurerait les ONG de leur adhésion et de leur soutien. D'autre part, le soutien des parents au projet s'étendrait forcément au soutien de leur enfant, notamment dans le cas d'un parcours de formation à un voyage découverte. Enfin, une meilleure intégration des parents signifierait que c'est un public plus large qui est touché par l'action entreprise.

Pour conclure, nous vous invitons donc tous, parents, enseignants et acteurs de l'ED, à ne pas avoir peur de travailler ensemble pour permettre à nos jeunes d'appréhender de ce monde qui est le leur, sans craindre l'Autre et sa Différence, et pour les amener à comprendre que chaque acte que nous posons est politique, puisqu'il a un impact, quelque part, au sein du système mondial dans lequel nous vivons.

BIBLIOGRAPHIE

ACODEV, *Orientations stratégiques ONG sur l'éducation au développement. 2012-2022*, Bruxelles, 2012.

ACODEV, *Guide pour un processus de qualité en éducation au développement*, 2013,
http://www.acodev.be/system/files/ressources/acodev-guide-qualite-ed_0.pdf

Conseil de l'Europe, *Guide pratique sur l'Education à la Citoyenneté Mondiale*, 2011,
<http://www.coe.int/t/dg4/nscentre/GE/GE-Guidelines/Guide-Pratique-ECM.pdf>

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, « Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre » (dit décret « Missions »), 1997,
http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/21557_004.pdf

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, « Décret relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active au sein des établissements organisés ou subventionnés par la Communauté française » (dit Décret « Renforcement citoyenneté »), 2007,
http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/31723_000.pdf

ITECO, *L'éducation au développement dans les programmes scolaires en Europe*, 2010,
<http://www.iteco.be/L-education-au-developpement-dans>

Iles de Paix, *La solidarité internationale en classe*, 2012,
<http://www.ilesdepaix.org/wp-content/uploads/2012/12/catalogue2012.pdf>

La Libre Belgique, *Move for Africa, A propos*,
<http://www.moveforafrica.lalibre.be/about>

POLLET I. & AARNOUDSE R., *Base de soutien en faveur de la coopération au développement parmi les jeunes*, 2010,
http://www.acodev.be/system/files/ressources/rapport_barometer_jongeren050810-2_fr.pdf

DAVIS P., COUPEZ C., *Synthèse du rapport sur le statut de l'Education au développement dans le secteur de l'éducation formelle et dans les programmes scolaires des pays de l'Union Européenne*, 2007,
http://www.educasol.org/IMG/pdf/synthese_20l_EAD_20dans_20les_20programmes_20scolaires_20en_20europe_1_.pdf